

Pentecôte 1963: 2 et 3

Louis BOBEL

25° GRAND PARDON BRETON DE SAINT-DENIS

au Parc des Sports de la Courneuve sous la présidence de M. Jules TREMEL

UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL : DU FOLKLORE

- avec le bagad AVEL A BENN
- le bagad KADOUAL (de Rennes)
- le cercle YOUANKIZ (de Rennes)
- le bagad SONERIEEN KASTELL

LES BALLETS NOIRS DU SÉNÉGAL

Les deux grandes vedettes de la chanson

Colette RENARD Philippe CLAY



Présentation : Bernard ALAIN

- Les clowns BOULY et CULBUTO
- L'extraordinaire MARINA LEE
- Le casseur DOMINIQUE

DU SPORT

LUTTE BRETONNE -- LEVER DE LA PERCHE
CONCOURS DE BOULES

Bal champêtre

ORGANISE AVEC LE CONCOURS DES ETABLISSEMENTS RICARD
DEUX ORCHESTRÉS :
CHARLES TAUPIN et FRANÇOIS ACRETI

NOMBREUX STANDS DE JEUX ET DE PRODUITS BRETONS

Ouverture des portes à 10 heures.
Entrées : 3 F. - Les 2 jours : 5 F. - Sociét. et milit. : 2 F.
Tribunes et salles couvertes en cas de pluie.

POUR SE RENDRE AU PARC DES SPORTS DE LA COURNEUVE

DE LA PORTE DE LA VILLETTE : autobus 150 (descendre au Parc des Sports).

CARREFOUR PLEYEL : autobus 153 (descendre au terminus : Saint-Denis - Clovis Hugues).

PORTE DE CLICHY : autobus 177 (descendre La Courneuve-Général Leclerc).

DES 4 ROUTES- LA COURNEUVE : autobus 177 (descendre La Courneuve - Général Leclerc).

GARE DU NORD : train (descendre à la gare de La Courneuve).

Autres autobus menant en correspondance avec les 153, 177, 150 au Parc des Sports des Sports de la Courneuve : 142, 154, 155, 156, 170, 178, 254, 256, 268.



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ILE-DE-FRANCE
19, rue du Départ, Paris 14^e - Tél. : ODEON 63-40 - Le directeur-gérant : Marcel HAMON.
Abon. : 1 an, 5 F.; de soutien, 10 F. C.C.P. Paris 12-199-80 (Union des Sociétés Bretonnes)

Un succès de la fête de Genevilliers

FAVORISEZ par un temps splendide la traditionnelle fête folklorique du premier dimanche de mai s'est déroulée avec succès au Parc des Pigeons à Genevilliers en présence de plusieurs milliers de visiteurs sous la présidence de notre ami Robert Ballanger, député de Seine-et-Oise, membre du Comité de patronage de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Le matin, pour la plus grande joie des habitants genevilliers, les groupes folkloriques bretons « La-bour Ha Kan » dirigé par Pierre Poulitch, celui de « Tréguer Ha Kerne » par Raymond Bonso, celui d'« Evel Breiz » par le barde Milbou, et le groupe avarennais « Les Cabretaires » avaient défilé dans divers quartiers de la ville.

Dès 14 heures, le Parc aux Pigeons s'anima et ne devait retrouver son calme qu'avec la nuit tombée. Les stands de nos amis venus des quatre coins de Paris et de la banlieue étaient assaillis. L'on y dégustait cidre, croques, casse-croûtes aux bonnes choses de Bretagne (spécialité, andouille, jambon). L'on y jouait aux balots, aux passe-boutons, au lapinodrome, à la lèterie des bagouls. C'étaient les stands de La Courneuve, Aubervilliers, Saint-Denis, Boulogne-Billancourt, Champigny-Joinville, Clichy, Genevilliers, Nogent-sur-Marne, Paris Rive gauche. Nos amis Louis Juvrier, Henri Buzier, ont installé un stand de l'Œuvre des Vacances en Bretagne. L'amitié de Clichy des tranches pour l'aide aux familles de marins-pêcheurs péris en mer.

Les fêtes et tir forains faisaient également recette. Et les groupes

de Genevilliers avec Jean Le Calvez et Louis Pengec à leur tête, sans oublier notre ami Raymond Horven, président des Bretons de St-Denis, qui avait accepté de diriger les opérations de contrôle et de comptabilité.

Et maintenant, en plus grand, rendez-vous les 2 et 3 juin au Parc des Pigeons de St-Denis!



Une partie de la foule qui se pressait le 3 mai au « Parc aux Pigeons » à Genevilliers.

Au Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes

Joseph LUSLAC montre que l'avenir de la Bretagne ne peut être assuré que si l'on y édifie les entreprises industrielles ou la jeunesse pourra exercer son activité

SINON C'EST LE DÉSERT BRETON EN PERSPECTIVE

Nos lecteurs ont lu dans notre numéro d'avril le compte rendu succinct des travaux du Congrès de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France qui s'est tenu le 31 mars à Aubervilliers. Voici, ainsi que nous l'avons annoncé, la première partie du rapport présenté à ce Congrès par Joseph Luslac, secrétaire de l'Union des Sociétés Bretonnes.



Les 1500 ouvriers des Forges d'Hennebont quand ils manifestent comme il leur vient en l'honneur de leur usine (photo) savent que leur avenir dépend d'une véritable politique d'industrialisation de la Bretagne.

Le Conseil d'Administration de l'Union m'a chargé d'un rapport sur la situation économique de la Bretagne et ses perspectives.

C'est là évidemment un sujet très vaste que je ne pourrai qu'ébaucher. Henri Buzier exposait. Notre ami Le Lagadec le déjà abordé dans le rapport moral, notamment par rapport à l'industrialisation de la Bretagne et de l'Île-de-France en ce qui concerne le régime tarifaire que le gouvernement voulait

imposer à la Bretagne et l'édification d'un centre sidérurgique. Le problème breton est en effet essentiellement un problème économique de crise que le ministère un bref rappel historique est indispensable.

Notre province a été la grande sacrifiée au cours de la première phase de la révolution industrielle.

Les anciennes industries de structure artisanale se sont déclinées au profit de la grande industrie qui s'est développée essentiellement dans la région parisienne, le nord et l'est de la France.

C'est ainsi que nous n'avons pas de centres sidérurgiques ni de centres d'acier, nous sommes dans une situation précaire.

Et si l'on exclut nos chantiers de construction navale, nos arsenaux et quelques centres industriels de moindre importance, il ne nous reste que le secteur agricole.

C'est ainsi que notre province manque la Bretagne totalité des produits industriels qui lui sont indispensables, que ce soit l'outil, les machines, les matériaux, les

tracteurs et machines agricoles, les articles électro-ménagers, les vêtements, ils viennent presque tous de l'étranger.

Les raisons officielles de cette dépendance de l'industrie bretonne, vous les connaissez sans doute : on les trouve dans tous les ouvrages solidement écrits. On en cite trois principaux :

1) L'absence de ressources énergétiques.

2) L'absence de main-d'œuvre qualifiée.

3) L'absence de situation géographique défavorable.

Nous ne voudrions pas terminer ce trop court compte rendu d'une telle fête sans remercier tous ceux qui ont contribué à son succès et d'abord nos amis

Le procès du C.N.L. et du Préfet HAAG s'est ouvert

Le procès du C.N.L. (Comptoir National du Logement) a commencé le vendredi 3 mai sans son principal auteur, l'architecte Fernand Poillon qui s'est enfui et a disparu.

Il est accusé d'avoir avec ses complices - dont M. Paul Haag, ancien préfet de la Seine, et toujours soit dit en passant « Président d'Honneur » de la Fédération des Bretons de Paris, et dont les Bretons de la région parisienne s'étonnent non sans raison - détourné un milliard d'anciens francs aux dépens des souscripteurs d'appartements des Ensembles Salmson-Poinel du Jour à Boulogne-Billancourt.

Il est accusé d'avoir avec ses complices - dont M. Paul Haag, ancien préfet de la Seine, et toujours soit dit en passant « Président d'Honneur » de la Fédération des Bretons de Paris, et dont les Bretons de la région parisienne s'étonnent non sans raison - détourné un milliard d'anciens francs aux dépens des souscripteurs d'appartements des Ensembles Salmson-Poinel du Jour à Boulogne-Billancourt.

Notre ami Pierre Le Fall, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Sociétés Bretonnes, secrétaire de l'amicale de Clichy, nous a dit à l'hospitalité à Heaulieu.

« Quel trouble et l'expression de tous nos vœux affectueux de prompt rétablissement ».



M. Paul HAAG

On peut édifier plusieurs centrales utilisant la force des mers sur toute la côte nord de la Bretagne. La plus importante, celle qui devrait être construite dans la baie du Mont-Saint-Michel, pourrait produire de 20 à 30 milliards de kilowatts-heures.

Ce qui représente les deux tiers de la production de toutes les centrales hydrauliques qui fonctionnent actuellement sur l'ensemble du territoire français.

« Quelques chiffres suffisent à démontrer que notre province est à la tête de la révolution des techniques de l'énergie. Les sources disponibles sont énormes et les possibilités de satisfaire les besoins d'une Bretagne beaucoup plus industrielle qu'aujourd'hui, sont énormes de fournir à l'économie bretonne une énergie abordable de 100 à 150 milliards de kilowatts-heures.

« Je nous ne parlons pas de l'énergie nucléaire que l'on peut utiliser dans de bonnes conditions en Bretagne, du fait que son seul besoin de ressources disponibles de ce genre minime est qu'il y ait du combustible.

« Je nous arrêtons maintenant à la deuxième objection.

adhère au Comité de patronage de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France

Le grand et populaire champion du sport cycliste, Louis Bobet, a adressé, dans le courant du mois d'avril, à nos amis Marcel Hanon et Tangy-Prigent, co-présidents de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, une lettre dans laquelle il leur fait part de sa décision d'accepter de figurer au nombre des personnalités qui constituent le Comité de Patronage de notre Union.

Authentique fils de la Bretagne, Louis Bobet en a hérité les qualités de courage, d'honnêteté et de ténacité. A ces titres divers, tous nos amis seront fiers et heureux de le compter parmi ceux qui nous honorent de leur patronage.

Rappelons que, lors de notre congrès d'Aubervilliers, le 31 mars dernier, notre secrétaire général, Jean Le Lagadec nous avait déjà annoncé l'adhésion à notre Comité de Patronage de M. Abbesse Le Gallo, député-maire de Boulogne-Billancourt, et de M. Pierre Le Godt, conseiller municipal de Paris.

Le XXV^e Pardon de Saint-Denis

L' dimanche 2 et lundi 3 juin les Bretons de Saint-Denis et l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France, organisent dans la magnifique Parc des Sports de La Courneuve, leur XXV^e Grand Pardon afin de revivre à travers les us et coutumes de notre Pays.

Les Bretons transplantés, ceux qui ont dû quitter notre Chère Bretagne, sont heureux de retrouver l'atmosphère des Pardons de chez nous, de renouveler les habitudes locales au travers de nos chants, nos danses, de revivre nos coutumes régionales et surtout de parler entre eux leur langue maternelle.

Tous les ans cette fête populaire attire une foule considérable. Nous retrouverons les mêmes amusements que nous pourrions déguster la bûche de chair et le Muscadet, les danses de sarraute, le « bagad » et tant d'autres bons procédés du pays.

Nous retrouverons aussi les sports régionaux comme la lutte bretonne, le lever de la perche, les jeux populaires comme les parties de boules et de pétards, les danses et les chants de notre folklore sans lesquels la Fête Bretonne est incomplète.

Pour le Breton de l'Île-de-France, rien ne vaut ce Pardon où il retrouve les coutumes de son natal. Chacun, au fond de son cœur, évoque son coin de Bretagne, son village, sa jeunesse.

Notre Pardon a maintenant 30 années d'existence, ce rassemblement régional s'est déroulé régulièrement chaque année à la Pentecôte depuis 1933, sans évidemment perturbation majeure. L'occupation hitlérienne n'a pu l'interdire par le gouvernement de Vichy. Ainsi, les 2 et 3 juin, les originaux et les amis de la Bretagne seront heureux de se retrouver dans la joie et le Pardon.

Si mille des iniquités présentes et des menaces dont nous sommes environnés et qu'il est de notre devoir de nous unir fraternellement. Les Bretons qui ont accompli leur devoir pour la Libération de la France, qui, en toutes circonstances, ont su défendre le sol de la Patrie, ne devraient-ils pas être encouragés à la liberté et le travail.

L'Union des Sociétés Bretonnes et son amicale de Saint-Denis, vous invitent donc à passer ces deux jours dans l'atmosphère reconfortante de leur Pardon qui sera d'autant plus agréable que la reconstruction de notre Pays sera plus rapide.

Jules TREMEL, Président d'Honneur de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

meublez-vous

Notre ami Pierre Le Fall, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Sociétés Bretonnes, secrétaire de l'amicale de Clichy, nous a dit à l'hospitalité à Heaulieu.

« Quel trouble et l'expression de tous nos vœux affectueux de prompt rétablissement ».



81 à 85, rue Gabriel Péri SAINT-DENIS pla. 34-50

TRANSISTORS
TOUTES GRANDES MARQUES

20% SUPER-REMISE
aux lecteurs du PAYS BRETON

TELEMARQUE

83 FAUBOURG DU TEMPLE, PARIS-10^e TEL. BOTZARD 16-91
NE PAS CONFONDRER... METRO : 811 5711

(Suite page 3)

43 OUVRIERS DE « FRANC-POULET » LICENCIÉS A GUINGAMP

Quatre-vingt-cinq ouvriers de la Guingamp ont été licenciés par la Compagnie française de papier et de cellulose. Cette décision a été prise par le conseil d'administration de la Compagnie, qui a décidé de licencier 43 ouvriers de la Guingamp, soit 10 pour cent de la main-d'œuvre de ce centre. Les licenciés ont été informés par lettre le 15 septembre. Ils ont été licenciés sans préavis, ce qui est en violation de la loi.

DES SANGLIERS RAVAGENT LES CULTURES A BERBART-MOULOU

M. Julien Thévenaz avait de faire un champ de pommes de terre dans l'un de ses champs. Les sangliers ont ravagé les cultures et ont mangé les pommes de terre. M. Thévenaz a écrit au maire de Berbart-Moulou pour lui signaler le problème. Le maire a écrit au préfet pour lui signaler le problème. Le préfet a écrit au ministre de l'Agriculture pour lui signaler le problème.

UNE FEMME SUICOMBE A UNE CRISE CARDIAQUE EN APPREHANT LA MORT DE SON MARI

M. Jeanne Dault, 72 ans, de la commune de Saint-Berthevin, est morte d'une crise cardiaque. Elle était en train de s'occuper de ses affaires domestiques quand elle a senti une douleur dans la poitrine. Elle a appelé son mari, mais il n'est pas venu. Elle est morte quelques minutes plus tard.

M. GRAVIU 3^e adjoint de Lannion DÉMISSIONNE

M. Graviu, 3^e adjoint de Lannion, a démissionné de ses fonctions. Il a écrit au maire de Lannion pour lui annoncer sa démission. Le maire a accepté sa démission.

DES COMMERCANTS DE PLOUHAËC ET DE BÉGUEN

Les commerçants de Plouhaïc et de Béguen ont décidé de se réunir pour discuter de leurs intérêts communs. Ils ont décidé de créer une association pour défendre leurs intérêts.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

M. GRAVIU DÉCLARE D'AUTRE

M. Graviu a déclaré d'autres faits concernant sa démission. Il a expliqué qu'il a démissionné parce qu'il ne voulait plus travailler pour le maire de Lannion.

COTES-DU-NORD

CAFÉ-RESTAURANT CHEZ HENRI

CARTE ET PRIX FIXE
85, RUE DESOULIÈRES - PARIS-19
Tél. 03-20-22-23 - Adresse Paris de Valenciennes-Belair
A 50 MÈTRES DU PALAIS DES SPORTS
Jours de travail sur place

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LANNOLON DÉMISSIONNE POUR PROTESTER CONTRE LA SUPPRESSION DE QUATRE NÉCESSITÉS DES PONTS ET CHAUSSEES

Le conseil municipal de Lannolon a décidé de démissionner de ses fonctions. Il a écrit au préfet pour lui annoncer sa démission. Le préfet a accepté sa démission.

UN JEUNE HOMME GRIEVEMENT BLESSÉ PAR UNE JUMENT

M. Jeanne Dault, 72 ans, de la commune de Saint-Berthevin, est blessé par une jument. La jument a sauté sur lui et l'a blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital et est en danger de mort.

LES OUVRIERS DES FONTOIRES DE LA COMMUNE DE LANNOLON

Les ouvriers des fontoires de la commune de Lannolon ont décidé de se réunir pour discuter de leurs intérêts communs. Ils ont décidé de créer une association pour défendre leurs intérêts.

POUR LOI LOUÏSE A PARIS ?

Le maire de Lannolon a écrit au ministre de l'Intérieur pour lui demander si une loi Louise peut être appliquée dans sa commune. Le ministre a répondu que oui.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

ILLE-ET-VILAINE

2.000 OUVRIERS ET OUVRIÈRES ONT DÉBRAYÉ A REDON

Les ouvriers et ouvrières de Redon ont décidé de faire un débrayage. Ils ont décidé de ne pas travailler pendant quelques jours. Le débrayage a commencé le 15 septembre.

UN SOUS-OFFICIER SE TUE EN AUTO PRES DE GUER

M. Graviu, 3^e adjoint de Lannion, a été tué dans un accident de voiture. Il a été renversé par une voiture et est mort sur le coup.

LE CORPS DE MARTIN DESHAIES QUI DISPARAIT EN MONTAGNE

Le corps de Martin Deshaies a été retrouvé dans la montagne. Il avait disparu depuis plusieurs jours.

DEUX VOITURES SE TELESCOPENT 6 BLESSÉS DONT 2 GRIÈVEMENT

Deux voitures se sont heurtées dans un accident de circulation. Six personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN CABRIOLET ET UN AUTO

Un cabriolet et une voiture ont eu une violente collision. Les deux véhicules ont été détruits.

DEUX BLESSÉS GRAVES MAIRIE-BRETAGNE ET LA LOUÏSE

Deux personnes ont été blessées dans un accident de circulation. Les blessures sont graves.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LA MAISON DE LA MORT

Une maison de la commune de Lannolon a été déclarée maison de la mort. Cela signifie que personne ne peut habiter dans cette maison.

LE BEURRE

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LE BEURRE EN FRANCE

Le prix du beurre en France a augmenté. Les producteurs de beurre ont décidé d'augmenter leurs prix.

LES PÈRES

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

Pour 30F est à vous

La Société d'Horlogerie du Doubs vous offre une montre à 30 francs. C'est une occasion unique de posséder une montre de qualité à un prix si bas.

POUR LOI LOUÏSE A PARIS ?

Le maire de Lannolon a écrit au ministre de l'Intérieur pour lui demander si une loi Louise peut être appliquée dans sa commune. Le ministre a répondu que oui.

Le Coin du Breton

par AGRALL

VA ZI BIHAN

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

VA ZI BIHAN

Le Coin du Breton vous propose de nombreux produits de qualité. Venez nous visiter pour en savoir plus.

Pour 20F est à vous

La Société d'Horlogerie du Doubs vous offre une montre à 20 francs. C'est une occasion unique de posséder une montre de qualité à un prix si bas.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE

Partez en vacances en Bretagne. Profitez de la mer, du soleil et de la beauté de la région.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.

LES PÈRES EN FRANCE

Le rôle des pères en France a changé. Les pères sont devenus plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants.